

1.19 Niveau de vie et pauvreté par type de commune

En 2015, la population de la France métropolitaine, de la Martinique et de La Réunion a un **niveau de vie médian** de 20 490 euros. Le niveau de vie est généralement supérieur dans les grandes **aires urbaines** (grands pôles, couronnes des grands pôles et **communes multipolarisées**), qui regroupent 83 % de la population. À l'intérieur de cet espace urbain, il est plus faible dans les **pôles** (20 500 euros) que dans les **couronnes** (21 730 euros) et, au sein des pôles, plus faible dans les **villes-centres** (19 330 euros) que dans les **banlieues** (21 280 euros).

Les inégalités de niveau de vie sont les plus fortes dans les villes-centres : le 1^{er} **décile** de niveau de vie y est le plus bas de tous les types de communes et le 9^e décile, le plus élevé. Dans les grandes aires urbaines, les niveaux de vie médians les plus élevés sont ceux des aires de Paris et des grandes métropoles, ainsi que celles de la frontière suisse où travaillent de nombreux frontaliers (30 740 euros à Genève – Annemasse). Les plus faibles sont observés à La Réunion. Les inégalités de niveau de vie sont plus fortes à Paris, en Haute-Savoie et à La Réunion.

Les grands pôles regroupent 58,2 % de la population totale et 66,5 % de la population pauvre. La **pauvreté monétaire** y est particulièrement élevée dans les villes-centres, où plus d'un habitant sur cinq est pauvre. Les

villes-centres hébergent ainsi moins d'un quart de la population et près d'un tiers de la population pauvre. Ce sont d'ailleurs dans ces espaces que les quartiers de la politique de la ville sont les plus nombreux. Globalement, le taux de pauvreté des grands pôles est de 17,5 %, supérieur à celui observé sur l'ensemble de la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion. Les personnes vivant dans les couronnes de ces grands pôles sont beaucoup moins concernées par la pauvreté puisque 9,2 % d'entre elles sont pauvres. Le taux de pauvreté peut varier sensiblement d'une aire urbaine à l'autre : il est inférieur à 10 % pour certaines, dont celles d'Annecy, de Bâle – Saint-Louis, des Sables-d'Olonne, mais dépasse 30 % pour l'aire du Robert à la Martinique et pour toutes les grandes aires urbaines de La Réunion. En métropole, plusieurs aires urbaines ont des taux de pauvreté supérieurs à 23 %, dont Valenciennes (partie française), Béziers, Calais ou Douai-Lens.

Les moyennes et petites aires urbaines ont un niveau de vie médian plus faible que les grandes, et les couronnes y ont un niveau de vie plus élevé que les pôles urbains. Les **communes isolées hors de l'influence des pôles** ont le niveau de vie médian le plus faible de toutes et la pauvreté y est plus fréquente que la moyenne (17,1 %). ■

Définitions

Aire urbaine : selon le zonage en aire urbaine 2010, une aire urbaine est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Un **pôle** est une unité urbaine (zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants) d'au moins 1 500 emplois. Sa **couronne** correspond aux communes ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. On distingue les grandes aires urbaines fondées sur des pôles d'au moins 10 000 emplois, les moyennes aires, basées sur des pôles de 5 000 à moins de 10 000 emplois et les petites aires basées sur des pôles de 1 500 à moins de 5 000 emplois. Lorsqu'un grand pôle urbain est constitué de plusieurs communes, les communes qui le composent sont soit **ville-centre**, soit **banlieue**. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est la seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue du pôle.

Les **communes multipolarisées** des grandes aires urbaines sont les communes situées hors des aires dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Les **communes isolées hors de l'influence des pôles** sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Niveau de vie, médiane, décile, pauvreté monétaire, rapport interdécile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Niveau de vie et ségrégation dans douze métropoles françaises », *Économie et statistique* n° 497-498, février 2018.
- Structure et distribution des revenus, inégalités des niveaux de vie, dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)*, Base de données, insee.fr, septembre 2017.

Niveau de vie et pauvreté par type de commune 1.19

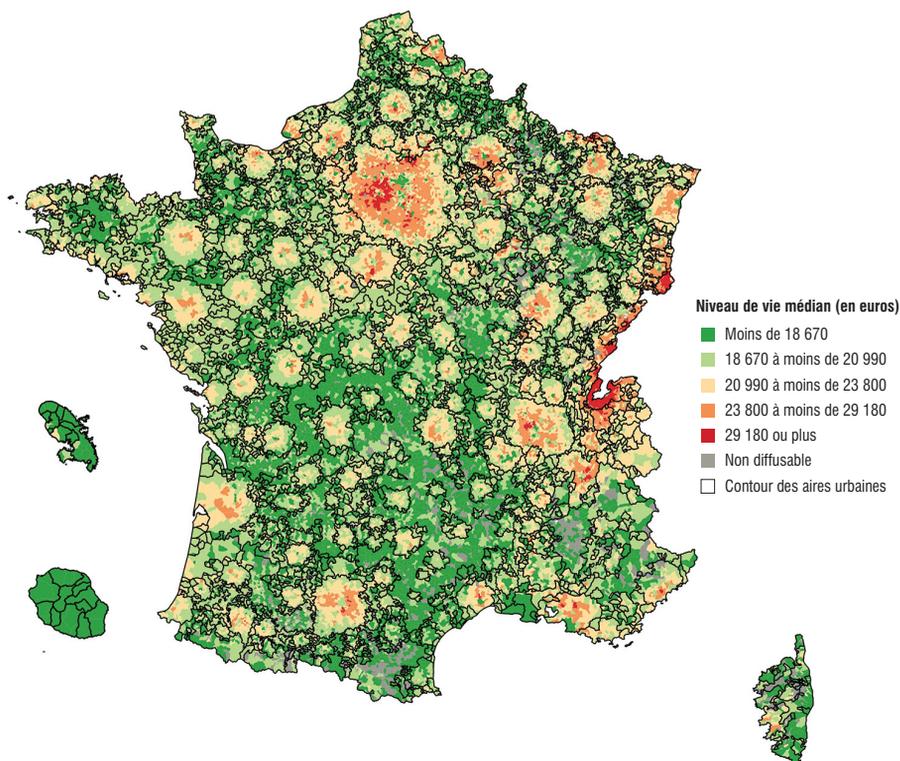
1. Niveau de vie et pauvreté par catégorie de communes en 2015

Catégorie de communes	Répartition de la population totale (en %)	Niveau de vie annuel médian (en euros)	Premier décile (en euros)	Neuvième décile (en euros)	Rapport interdécile (D9/D1)	Taux de pauvreté (en %)	Répartition de la population pauvre (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
Grands pôles urbains	58,2	20 500	10 040	39 910	4,0	17,5	66,5	22,2
Villes-centres	23,1	19 330	9 330	40 100	4,3	21,1	32,2	23,0
Banlieues	35,1	21 280	10 700	39 910	3,7	14,9	34,3	21,3
Couronne des grands pôles urbains	19,5	21 730	12 650	36 360	2,9	9,2	11,7	18,6
Communes multipolarisées	5,3	20 190	11 430	33 620	2,9	12,8	4,4	19,3
Moyens pôles	2,9	18 980	10 040	33 130	3,3	18,1	3,4	21,1
Couronne des moyens pôles	0,6	20 130	12 040	32 290	2,7	10,9	0,4	18,4
Petits pôles	3,6	19 040	10 580	32 250	3,0	16,1	3,8	19,8
Couronne des petits pôles	0,3	19 850	11 550	32 120	2,8	12,3	0,2	19,7
Autres communes multipolarisées	5,2	19 440	11 240	31 610	2,8	13,6	4,7	19,2
Communes isolées hors influence des pôles	4,4	18 820	10 270	32 530	3,2	17,1	4,9	20,8
Ensemble	100,0	20 490	10 610	37 580	3,5	15,3	100,0	21,2

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion ; ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015.

2. Niveaux de vie médians en 2015



© IGN – Insee 2015

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion ; ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015.